

M. Ad. Boitel de Dienval présente le résumé de divers documents à l'aide desquels il a essayé de reconstituer l'histoire du domaine de la Follie, près Pierrefonds, dont il est aujourd'hui propriétaire. Il fait remarquer ce fait curieux que les terres de la Follie ont été très anciennement tenues en franc-alleu. La collation de quelques documents indique à la fois la nature allodiale de cet ancien fief et la découverte de nombreuses scories de verre sur les terres qui en faisaient partie. En 1441, le *Four d'en haut à verre* de la Forêt de Cuise appartenait à un gentilhomme verrier du nom de Coquerel, ainsi que le fief de Taillefontaine et l'hôtel de la Follie. La possession de la Follie entre les mains d'une famille de verriers explique, à la fois, la nature de cette propriété et sa conservation dans le voisinage immédiat de Pierrefonds.

M. Sorel donne lecture d'une notice sur l'envoi fait à la ville de Compiègne d'une pierre de la Bastille, par le maçon patriote Palloy.

M. Méresse annonce que des fouilles seront prochainement faites sur l'emplacement de l'ancien château de Remy et donne lecture d'un fragment de son travail sur les inscriptions trouvées le long des routes du département de l'Oise. Il donne la reproduction de quatre pavés portant les dates de 1771, 1778, 1789 et 1790, relevés sur la route de Paris à Saint-Quentin, entre Compiègne et Verberie. Il est probable que ces pierres correspondent à des travaux de réparation partielle de la route.

---

#### SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 1878

Correspondance. Lettre de M. de Montaiglon indiquant les rectifications à apporter à la lecture de l'inscription de la cloche de l'Hôtel-de-Ville. Le savant professeur de l'Ecole des Chartes dit notamment qu'il ne faut lire ni *anime* ni *arme* comme